

---

**BAPE-18.1**

---

**Référence:**

18. Le tourisme

**Demande ou Question:**

18.1 L'étude d'impact présente que les impacts cumulatifs sur le tourisme et les ressources naturelles ne sont pas significatifs ? Expliquez pourquoi ?

**Réponse:**

La figure 7.2-6 de l'Étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) et la figure 4.5-5 de l'Addenda sur le transport maritime illustrent les changements potentiels du milieu récepteur qui pourraient avoir des effets sur le tourisme et les ressources naturelles. Les changements seraient au niveau de l'environnement sonore, de l'environnement visuel, des zones d'exclusion marines et terrestres (navigation de plaisance et voile et faune terrestre et aviaire) ainsi que des aires récréatives disponibles (navigation de plaisance et voile, faune terrestre et aviaire, poissons marins et mammifères marins).

L'impact cumulatif pour le tourisme et les ressources naturelles a été évalué en considérant l'impact cumulatif sur chacune des composantes analysées pour cette question clé. Les impacts cumulatifs pour ces composantes sont présentés dans l'ÉIE et l'Addenda sur le transport maritime et se résument ainsi:

- environnement sonore : Les niveaux sonores cumulatifs prévus indiquent que les impacts sonores dus à la construction et à l'exploitation seront conformes aux critères d'impact du MDDEP. Comme l'augmentation des niveaux de bruit cumulatifs est inférieure à 3 dBA, le changement d'intensité sonore ne sera pas perceptible pour la majorité des gens.
- ressources visuelles : Les effets cumulatifs sur les points de vue clés et la lumière ambiante sont considérés comme négligeables. Le projet aura un impact sur les ressources visuelles panoramiques mais ces effets sont concentrés dans la zone d'étude locale et il n'y aura pas d'impact sur la lumière ambiante.
- navigation de plaisance et voile : Le niveau de trafic des méthaniers ne devrait pas engendrer de changements majeurs sur la navigation de plaisance dans la zone, car les petits bateaux et les kayaks continueront à éviter les navires de gros tonnage comme ils l'ont toujours fait dans l'estuaire du Saint-Laurent. Aux abords

---

**BAPE-18.1**

---

du terminal, les kayakistes pourraient subir les impacts suivants: la nécessité de parcourir plusieurs centaines de mètres de plus sur l'eau vers le large pour demeurer en dehors du périmètre de sécurité autour du poste d'amarrage et une période d'attente pouvant atteindre une heure lorsqu'un méthanier s'approche du quai ou le quitte.

- faune terrestre et aviaire : Il se peut que les activités d'écotourisme ou de chasse soient temporairement touchées par l'augmentation des perturbations lors de la phase de construction. Cette situation devrait toutefois être de courte durée et devrait revenir à la normale lors de la phase d'exploitation. Les amateurs de la nature pourront poursuivre leurs activités d'observation des oiseaux et recourir aux centres d'interprétation, et les chasseurs pourront continuer de chasser dans les zones de marais.
- poissons marins : Les scientifiques ne prédisent aucun impact sur les espèces de poissons liées au projet d'Énergie Cacouna. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir d'impacts cumulatifs sur le tourisme et les activités de loisir centrées sur la pêche.
- mammifères marins : Bien que les effets cumulatifs de diverses activités humaines sur les mammifères marins puissent être jugés significatifs, la contribution du projet aux impacts existants ne devrait être que minimale. Le projet ne constituera en effet qu'un apport mineur à ces facteurs d'agression potentiels. Ainsi les impacts cumulatifs sur le tourisme et l'observation des mammifères marins le seront aussi.

Ainsi, en se basant sur les impacts cumulatifs pour chacune des composantes mentionnées ci-dessus, l'impact cumulatif pour le tourisme et les ressources naturelles a été jugé non significatif. Tel que mentionné à la section 4.10-4 de l'ÉIE, un impact était considéré comme étant significatif si l'on prévoyait qu'il en découlerait des changements à une CVE nuisant à la population de façon inacceptable ou des changements à l'environnement compromettant les perspectives d'avenir des générations futures.

En conclusion, Énergie Cacouna s'attend à des impacts mineurs sur l'activité touristique ou l'utilisation des ressources, mais ne prévoit pas que les impacts changeront la qualité de l'expérience associée à l'activité touristique ni à l'utilisation des ressources.